



Communiqué de presse :

« REP + en Guyane. Fin d'une utopie... officielle »

Lors d'une audience avec Monsieur le recteur, celui-ci nous a confirmé ce que nous redoutions : la carte administrative actuelle des établissements scolaires restera inchangée jusqu'en 2019.

Autrement dit : l'académie de la Guyane ne "passera" pas en REP + l'année prochaine et ce, malgré les nombreuses annonces officielles faites en ce sens, en particulier par le précédent recteur.

Le SE-UNSA et sa fédération ne peuvent que regretter l'abandon d'une véritable politique prioritaire pour l'éducation en Guyane. Le REP +, tant en termes de moyens humains que financiers, aurait permis de rendre notre académie plus attractive pour les personnels et plus ambitieuse pour les élèves en leur offrant un taux d'encadrement à la mesure des difficultés actuelles du système scolaire guyanais. "

Fait à Cayenne, le 16 mai 2016

Contacts presse :

Raymonde CAPE *Secrétaire Régionale de l'UNSA – Education* 0620373517

Didier DORLIPO *Secrétaire Général du SE-UNSA Guyane* 0694206384

Reprise du communiqué par la presse (Radio péyi) :

Le passage en REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcé) de l'ensemble de l'académie de Guyane est annulé. Une décision provenant du ministère de l'éducation nationale, selon les syndicats. Le recteur de Guyane a dévoilé l'information au SE-Unsa vendredi lors d'une audience privée.

Certains établissements guyanais sont déjà passés en REP+, mais pour les autres, ce ne sera pas le cas... il n'y aura donc pas de moyens financiers et humains supplémentaires comme le prévoient ce dispositif.

Didier Dorlipo, secrétaire général du SE-Unsa Guyane, dénonce une tromperie et ne cache pas sa vive inquiétude pour l'éducation en Guyane. Une action intersyndicale pourrait être décidée rapidement.